



Communiqué du 5 avril 2024

La GARRD condamne l'attitude du député Quentin Bataillon

La Guilde des Auteurs Réalisateurs de Reportages et de Documentaires (GARRD) déplore le manque de réserve dont a fait preuve M. Bataillon, président de la Commission d'enquête parlementaire sur la TNT, alors que la commission n'a pas encore rendu ses conclusions.

Invité sur le plateau de l'émission « Touche pas à mon poste ! » de Cyril Hanouna (« TPMP », C8), M. Bataillon a critiqué « l'objectif politique de cette commission ». Il a en outre semblé ignorer que l'émission TPMP a été sanctionnée plusieurs fois par l'Arcom.

La Garrd s'étonne qu'aucune sanction n'ait été prononcée à l'égard de M. Bataillon, dont l'attitude met en péril le travail de la Commission d'enquête qui doit rendre ses conclusions le 7 mai.

La Garrd rappelle que cette commission d'enquête, nécessaire et importante pour l'avenir de tous ceux qui travaillent pour la TNT, avait refusé sa demande d'audition.